

la Lettre municipale

Chères savignolaises, chers savignolais,

Nous avons voté en février le budget 2018. Après avoir redressé les capacités d'investissement de la commune, par une maîtrise des dépenses de fonctionnement et le non recours à l'endettement depuis 2014, ce budget démontre la détermination des élus à moderniser les équipements communaux, à adapter la cité face aux enjeux de notre société et à préparer les grands projets structurants pour notre commune. Ceci sans augmenter les taux d'imposition. Vous trouverez dans cette nouvelle lettre municipale une présentation des principaux projets prévus dans ce budget.

Nous poursuivons en 2018 notre démarche de mise aux normes des bâtiments publics avec la rénovation thermique et création d'un nouveau local technique de la salle polyvalente, le lancement du projet Savigneux à vélo et le lancement de la phase opérationnelle de l'îlot Pleuvevy, la concrétisation de certains alignements de rue. De nombreux autres investissements sont aussi prévus comme l'installation de projecteurs et d'écrans interactifs numériques dans la majorité des classes de primaire. Ce budget pose aussi les bases d'une nouvelle politique jeunesse avec la participation de la commune aux frais d'inscription des enfants à des centres de loisirs.

Le retour de la semaine de quatre jours à la rentrée prochaine, approuvé majoritairement par les parents lors de la consultation, voté par le Conseil Municipal, a été validé par l'Éducation nationale et est en cours de mise en oeuvre. Le Plan Éducatif de Territoire (PEDT) sera donc adapté.

Le 12 mai, la commune a fêté le 30^{ème} anniversaire du jumelage avec la commune de Savignano en Italie. Et le vendredi 8 juin, afin de mettre en valeur la remise du label "ville active et sportive" à Savigneux en février 2018 par Madame la Ministre des sports, la commune a mis en valeur toutes ses associations, sportives mais aussi culturelles, lors d'un trophée des associations.

À très bientôt à Savigneux,

Christophe BRETTON, Maire de Savigneux

FINANCES

Budget
Futurs chantiers

SERVICES

La Poste
Handigolf
Salles à louer
La Cabine à livres
Médiathèque
Horaires d'été

ENERGIES

Projets de rénovation

UNE VILLE PROPRE POUR TOUS

Propreté canine
Zéro phyto

JEUNESSE

Cantine scolaire
Politique jeunesse

AGENDA

HORAIRES D'ACCUEIL AU PUBLIC

Lundi > Jeudi
8h30-12h15 / 13h30-17h
Vendredi
8h30-12h15 / 13h30-16h45



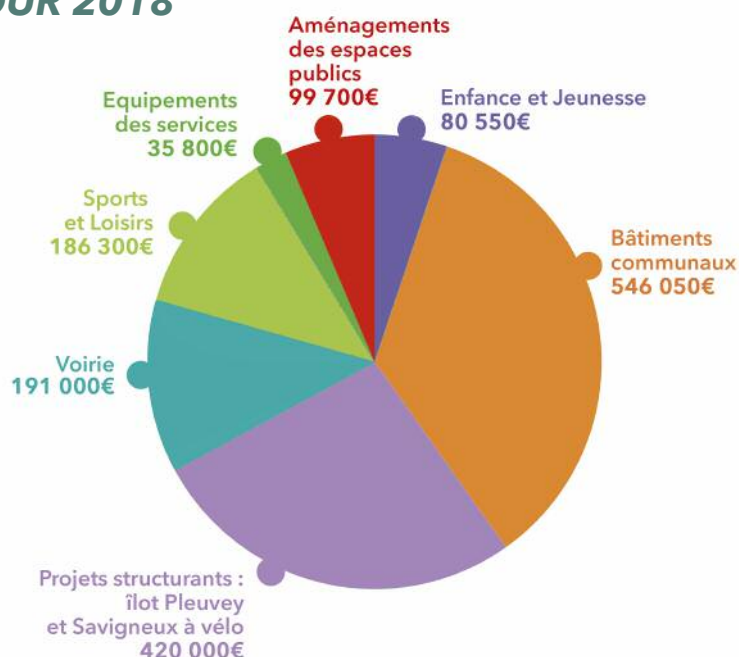
BUDGET

1,5 MILLION D'EUROS CONSACRÉ À L'INVESTISSEMENT



LES 7 POSTES D'INVESTISSEMENT POUR 2018

Les efforts fournis par la municipalité depuis 2014 permettent aujourd'hui de consacrer un budget d'investissement d'1,5 million d'euros réparti en 7 thématiques. A travers ce budget, l'objectif est d'améliorer votre quotidien, de rénover le patrimoine de la commune et de développer de nouveaux projets structurants.

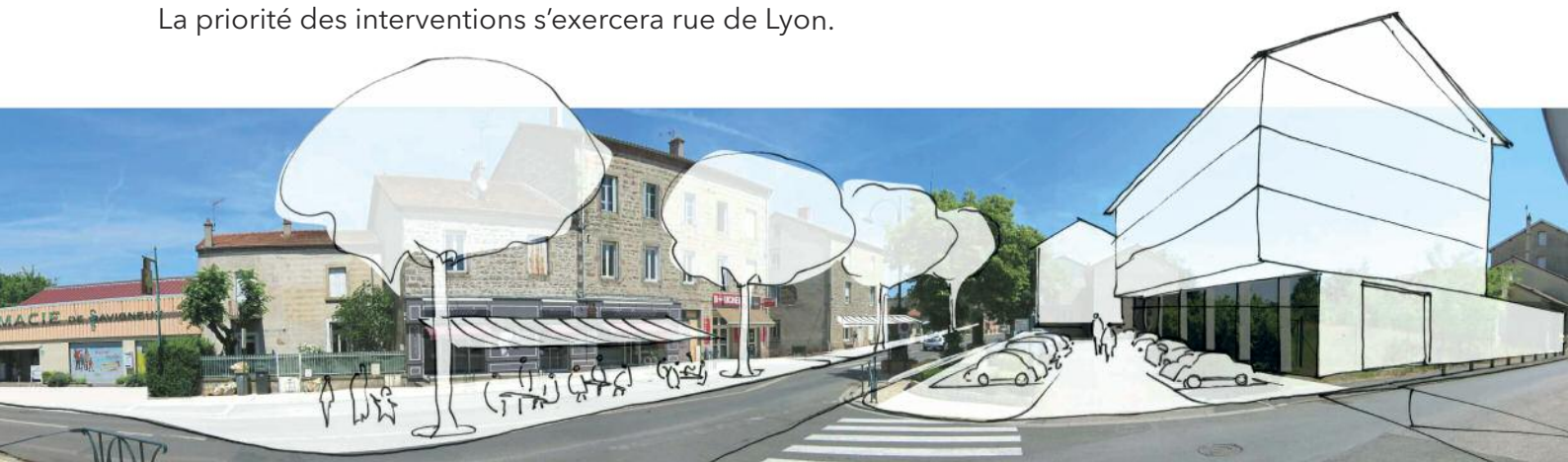


Le projet principal de la municipalité porte sur la réhabilitation de l'îlot Pleuvey.

Le réaménagement de ce quartier se déroulera en 3 grandes phases :

- Les acquisitions foncières depuis 2016
- La démolition à compter de 2019
- La création des logements et des commerces, lancement du chantier dès 2019

La priorité des interventions s'exercera rue de Lyon.



LES FUTURS CHANTIERS & RÉALISATIONS POUR 2018



Janvier

- **Fin du chantier de rénovation** de la toiture du complexe sportif Claudius Duport et retour des associations dans cet espace
- **Lancement de la démarche d'adressage** pour assigner des adresses aux habitations afin de les localiser précisément

Février

- **Fin des travaux** des aménagements des espaces publics du nouveau lotissement de la Pyramide
- **Pose d'un feu tricolore à la cantine** de l'école maternelle pour un temps de repas dans une ambiance plus calme

Mars

- **Vote du budget**
- **Savigneux à vélo** : mise en place du schéma directeur

Avril

- **Mise en place de 6 vidéoprojecteurs** interactifs à l'école élémentaire
- **Aménagement du sol de l'abribus** et installation de la cabine à livres

Mai

- **Signature d'un premier acte de vente** pour engager des travaux d'alignement en vue de réaménager les voiries des rues Bayard, du Chevillon, de la Poste, ...
- **Lancement du fleurissement de la commune**, avec l'objectif de l'obtention de la 2^e fleur au concours régional
- **Déplacement à Savignano** à l'occasion du 30^e anniversaire du jumelage

Juin

- **Trophées des associations**, RDV le 8 juin
- **Implantation d'une borne pour véhicule électrique** sur le parking de la mairie
- **Installation des panneaux** "Ville active et sportive" au niveau des entrées de ville
- **Aménagement paysager** des espaces autour de la Madone

Juillet et août

- **Ecole élémentaire** : mise en place de volets électriques, rénovation du sol de 5 classes
- **Ecole maternelle** : réaménagement d'un espace pour les toilettes, nouveaux jeux de cour

Septembre

- **Lancement de la rénovation thermique** de la salle polyvalente
- **Lancement de la communication** sur la réhabilitation de l'îlot Pleuvevy

Octobre

- **Aménagement de l'espace public** aux Peyrots
- **Poursuite des acquisitions** de l'îlot Pleuvevy

Novembre

- **Aménagement de l'espace** autour du monument aux Morts
- **Amélioration des espaces publics** du cimetière, pour préserver l'environnement

Décembre

- **Pose** de nouvelles illuminations



Tout au long de l'année, en parallèle à ce planning, les services techniques œuvrent à l'amélioration de l'accessibilité des bâtiments et espaces publics, à la signalétique de la voirie... Plus généralement, l'ensemble des services municipaux contribue à l'embellissement de notre commune, à vous proposer des services performants, à apporter une qualité de vie au sein des écoles et des cantines scolaires, à proposer des animations culturelles en proximité.

LA POSTE

L'ACTIVITÉ POSTALE TRANSFÉRÉE À SUPER U



Le 18 mai 2018, La Poste a fermé ses locaux actuels et l'activité postale a été reprise dans la foulée par Super U. Depuis plusieurs années, La Poste avait engagé des réflexions pour la fermeture de ce bureau de poste au regard d'une baisse continue des clients. Après échanges et analyse avec la municipalité, La Poste a consulté les commerçants de la ville. Au regard des candidats, Super U a été retenu pour proposer un relais postal à l'accueil de son espace commercial du lundi au samedi, de 10h à 18h.

A LA RECHERCHE DE SALLES À LOUER ?

Envie de fêter un événement en famille ?
D'organiser une réunion de travail ?

La commune de Savigneux vous propose un éventail de salles, de 15 à 300 personnes, en passant de la maison des associations et des activités périscolaires jusqu'à la salle de fêtes ou la salle polyvalente selon l'importance de vos événements.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter les salles disponibles à la location, les prix et effectuer en ligne vos réservations sur le site internet de la commune www.savigneux.fr

UNE ÉCOLE DE GOLF POUR TOUS

L'école de golf accueille tous les jeunes, dès 6-7 ans, qui souhaitent découvrir le golf, progresser et exceller en compétition. Le but de l'école de golf est avant tout de faire aimer le golf. Elle a prioritairement une vocation sportive et doit permettre l'éclosion de talents qui performeront dans les compétitions fédérales et qui alimenteront les équipes du club.



contact : Yves Mouton - asgs@golfdesetangs.com

HANDIGOLF

De plus, l'association du golf des étangs développe de nouveaux services, tout particulièrement à destination d'un public handicapé. Aussi pour 150 € par an, l'association vous propose la licence, la cotisation et l'accès illimité au parcours avec un pro du club ou un bénévole.

L'ASGS prend à sa charge les cours le mardi de 14h à 15h par le pro du club Jean-Pierre Verselin pendant 24 semaines.

CONTACT : M. Roger Oullion par mail roger.oullion@outlook.com



HORAIRES D'ÉTÉ À LA MÉDIATHÈQUE

Pour mieux répondre aux attentes de chacun, la médiathèque adapte ses horaires à l'été, en mettant l'accent sur une ouverture les matinées toute en gardant les fins d'après-midi et le samedi matin. Ainsi du 1^{er} juin au 30 septembre, la médiathèque sera ouverte de la manière suivante :

- **Lundi : 16h-18h**
- **Mardi : 9h-11h**
- **Mercredi : 9h-11h et 16h-19h**
- **Vendredi : 9h-11h et 16h30-18h30**
- **Samedi : 9h-13h**

Du 12 août au 1^{er} septembre, la médiathèque de Savigneux sera exceptionnellement ouverte les **samedis de 9h à 11h**.

LA CABINE À LIVRES

La culture à travers les livres se retrouve à portée de main et de tous les yeux.

Entre les deux écoles, à proximité de l'abribus, une cabine téléphonique vient de faire son apparition. Il s'agit tout simplement d'une cabine à livres ! La règle du jeu : prenez un livre, dégustez le, ramenez-le si vous le souhaitez... Des livres enfants, polars, romans sont à votre disposition pour les emprunter selon envie. Et pour faire partager à d'autres lecteurs vos coups de cœur, vous pouvez également déposer vos livres.

UNE VILLE PROPRE POUR TOUS

ZÉRO PHYTO UN COMBAT POUR TOUS

Tous les utilisateurs de pesticides (agriculteurs, collectivités, gestionnaires d'infrastructures et particuliers) doivent se mobiliser pour mettre en œuvre des solutions alternatives sans pesticides. Qu'on les nomme "produits phytosanitaires", "pesticides" ou "produits phytopharmaceutiques", ils désignent des substances ou préparations utilisées pour protéger les végétaux ou les produits végétaux contre tous les organismes nuisibles ou à prévenir leur action (fongicides contre les champignons, herbicides contre les "mauvaises herbes", insecticides/acaricides contre les insectes et acariens et rodenticides contre les rongeurs notamment).



Une réglementation qui évolue

Face aux enjeux environnementaux et de santé publique, la volonté politique visant à réduire l'usage des pesticides est aujourd'hui marquée. Elle se traduit :

- Dans le Grenelle de l'environnement par le Plan Ecophyto : il s'agit d'un plan national pour réduire l'usage des produits phytosanitaires. Il est piloté par le ministère de l'agriculture et animé par le ministère de l'écologie et du développement durable pour les zones non agricoles. Il fixe pour objectif de réduire progressivement l'utilisation des produits phytosanitaires en France. Fabricants, distributeurs, agriculteurs, collectivités locales, associations et particuliers sont concernés.

- Sur le plan réglementaire par des avancées significatives avec notamment la loi Labbé qui

visait l'**objectif "zéro pesticide"** : cette loi prévoit notamment que les produits phytosanitaires seront interdits dans les espaces publics à compter du 1^{er} janvier 2017 pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts, voiries.

Savignieux s'est engagée dans cette démarche depuis plus d'un an, mais le "zéro phyto" ne va pas sans quelques inconvénients. Les méthodes alternatives, dont le désherbage thermique, demandent des passages plus fréquents. Il faut tolérer quelques herbes folles au bord des trottoirs et de la voirie. C'est notre regard à tous qui doit se modifier face à ces herbes. Un appel est fait à la collaboration citoyenne, chacun étant invité à participer à l'entretien de la voie publique devant chez lui, mais sans employer de pesticides.

VOUS AIMEZ VOTRE CHIEN ? VOUS AIMEZ VOTRE VILLE ? RAMASSEZ SES CROTTES

Un geste simple et votre chien ne gênera pas les autres citoyens. Si les chiens sont les bienvenus sur l'espace public, leurs déjections le sont beaucoup moins : elles salissent les trottoirs ou espaces verts et participent à la prolifération des microbes. Pour que votre chien soit accepté de tous, faites en sorte qu'il n'occasionne pas de nuisances.

Les chiens ont des besoins naturels et c'est à leur maître de veiller à ce que la chaussée et les espaces verts ne deviennent pas des toilettes publiques canines. Pour cela il n'y a qu'une seule solution, ramasser les déjections. Ce n'est pas très compliqué, il suffit de prévoir une paire de gants ménagers et quelques serviettes en papier ou un sachet (plastique ou papier).

La plupart des gens sont d'accord sur le fait que les espaces publics devraient être propres et débarrassés de tous déchets, spécialement des crottes de chien. Garder les rues, les espaces verts et la ville propres est l'affaire de tout le monde.



■ ACCOMPAGNER VOS PROJETS DE RÉNOVATION

Vous envisagez des travaux de rénovation de votre logement ancien ?

Loire Forez agglomération vous propose un accompagnement personnalisé tout au long de votre projet pour le montage des dossiers et pour les demandes de subventions. Vous pourrez également bénéficier d'une aide financière en fonction de vos ressources.

Votre projet de rénovation peut concerner des travaux de performance énergétique (isolation, chauffage, ventilation, etc.), des travaux de réhabilitation (gros œuvre, électricité, sanitaires, etc.) ou des travaux d'adaptation du logement à la perte d'autonomie (monte-escaliers, aménagement de la salle de bains, création d'une chambre au rez-de-chaussée, etc.).

RENCONTRER UN CONSEILLER

...lors des permanences organisées sans rendez-vous à Montbrison.

Pour connaître les lieux et horaires des permanences ou pour vous informer, contactez un conseiller par téléphone au **04 77 43 08 80** ou par courriel : habitat.loireforez@soliha-loire.fr



JEUNESSE



■ DES INNOVATIONS À LA CANTINE SCOLAIRE DE LA MATERNELLE



Suite à une enquête sur la restauration de la cantine en fin d'année scolaire de l'année dernière, une grande majorité de parents et d'enfants s'était plaint du bruit. Face à ce constat, Sylvie Courat et Simone Rouchon sous la houlette de Brigitte Bégonin ont souhaité réagir et proposer des solutions... sous forme de jeux au restaurant de l'école maternelle.

Après réflexions, premier élément proposé aux enfants et aussi aux adultes : prendre "une petite voix", c'est simple et quand tous, enfants et adultes, jouent le jeu, c'est efficace ! Alors du temps de midi, sans pour autant chuchoter, les enfants et adultes parlent tout doucement. Fort de cette première réussite, l'équipe a fait apparaître sur le mur un visage vert souriant ou parfois un visage rouge en colère. Un visage vert quand les enfants sont calmes, un visage rouge quand le bruit devient trop fort ! Ces simples dessins sont depuis février remplacés par un feu tricolore qui sert de sonomètre et change de couleur selon l'intensité du bruit. Et maintenant, cela devient rare que le feu passe à l'orange, sauf quand Brigitte les autorise à déclencher le feu rouge, histoire d'apprécier encore plus le calme après la tempête !

Et avec le fromage et le dessert, vient un petit moment de musique classique ou comptines, où chacun peut chanter tranquillement, pour un autre temps de petite pause récréative.

Avant de reprendre les cours ou d'aller faire la sieste, une fois par semaine, l'équipe mobilisée pendant la pause méridienne leur propose des jeux à réaliser tous ensemble, avec des efforts plus ou moins intenses entre courses et exercices de relâchement musculaires ! D'autres fois, les élèves de chaque classe présente aux camarades les nouvelles chansons apprises récemment en classe.

Au final, cette pause méridienne se déroule sereinement et dans une ambiance confortable ; les enfants apprécient ces moments et n'hésitent pas à faire remarquer à Brigitte quand c'est elle qui fait passer le feu au rouge avec le chariot de desserte !

POLITIQUE JEUNESSE POUR LES 3-10 ANS

Suite à l'arrêt du centre de loisirs de Savigneux, la municipalité s'est réinterrogée sur sa politique jeunesse. Dans un premier temps, elle a souhaité construire une nouvelle stratégie, axée sur un soutien aux familles. Cette politique jeunesse se doit de répondre aux enjeux du Contrat Enfance Jeunesse signé par la commune qui court sur la période 2015-2018.

Afin de poursuivre la dynamique de territoire et de proposer une nouvelle offre pour les savignolais, la municipalité propose de prendre à sa charge une partie du coût des inscriptions en accueil de loisirs avec et sans hébergement sur le temps extrascolaire (les mercredis), les petites vacances et les grandes vacances.

Cette prise en charge doit respecter toutes les conditions suivantes :

- Etre domicilié à Savigneux
- L'inscription ne concerne des enfants que de 3 à 10 ans révolus
- Inscrire ses enfants au sein d'une structure proposant un accueil de loisirs sans hébergement sur le temps extrascolaire (les mercredis), les petites vacances et les grandes vacances entre le 1^{er} janvier au 31 décembre 2018
- Inscrire ses enfants dans une structure agréée par la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations
- Seront pris en considération dans le calcul les temps extrascolaires (mercredis) en période scolaire et en vacances scolaires uniquement du lundi au vendredi.

Ne seront pas pris en compte : les séjours organisés dans le cadre des études scolaires.



Le soutien financier de la commune est calculé selon le montant du "reste à charge⁽¹⁾" pour la famille et de la manière suivante :

	Reste à charge pour la famille ⁽¹⁾	Prise en charge par la mairie
½ journée	supérieur ou égale à 2,15€	1,50€ la ½ journée
	inférieur à 2,15€	70% du reste à charge
1 journée	supérieur ou égale à 4,30€	3€ la journée
	inférieur à 4,30€	70% du reste à charge

L'aide est accordée sur dossier

Les dossiers sont à télécharger sur le site Internet de la commune et sont à envoyer par mail à l'adresse suivante elections@savigneux.fr ou à déposer en mairie, uniquement aux dates définies ci-dessous :

- Du 1^{er} au 15 octobre pour les factures relevant de la période du 1^{er} janvier au 31 août 2018
- Du 15 au 31 janvier 2019 pour les factures relevant de la période du 1^{er} septembre 2018 au 31 décembre 2018.

⁽¹⁾ Déduction de toute aide confondue soit le montant de la facture moins les aides de la CAF, de comité d'entreprises, ou autres institutions et associations.

MANIFESTATIONS 2018 DE LA COMMUNE

JUIN

- **Samedi 2 juin**
Gala de danse
Danse Loisirs et Sportive
Salle polyvalente
- **Vendredi 8 juin**
Trophées des associations
Complexe Claudius Duport
19h30
- **Dimanche 10 juin**
Rassemblement mensuel de voitures anciennes
2 CV Club du Forez
Square Savignano / 8h-12h
- **Vendredi 15 juin**
Fête des écoles et de la musique
Sou des écoles
Square Savignano
- **Vendredi 29 juin**
Samedi 30 juin
Dimanche 1^{er} juillet
Fête patronale
Comité d'animation de Savigneux
Square Savignano

SEPTEMBRE

- **Samedi 15 septembre**
Concert de Marie Avez
"Edith Piaf l'éternelle"
Médiathèque / 20h

Fête patronale - Programme



Vendredi 29 juin

20h - Concert de la chorale de Savigneux "Au chœur de l'étang" à la salle des fêtes

Samedi 30 juin

14h - Fête des enfants avec la MJC à la salle polyvalente

14h - 3^o Urban Kid avec le Vélo vert savignolais au square Savignano

22h - Retraite aux flambeaux emmenée par la bandas à l'étang Champdieu

22h45 - Tir du feu d'artifice avec des nouveautés

Dimanche 1^{er} juillet

11h - Concert du groupe portugais de Savigneux suivi de l'apéritif offert par la mairie

12h30 - Repas des classes de Savigneux de 1 an à 80 ans

20h - Radio crochet à la salle des fêtes



Trophée des associations - vendredi 8 juin

A travers 4 thèmes, environnement et découverte, partage et enfance, spectacle et sensation, solidarité et animation, vous avez pu découvrir ou redécouvrir autrement les associations, leurs actions au quotidien et leur singularité. Des animations de musique folklorique, de gymnastique rythmique, de danse de salon et gymnastique sportive ont ponctué cette soirée.

Dans un rythme endiablé, la soirée s'est finie par une démonstration de hip-hop de Melting Force, groupe qui fait partie de la crème du break dance puisque le "crew" a été désigné vice champion du monde en 2017.

Sans oublier un temps convivial autour du buffet campagnard...

CONSEIL MUNICIPAL

CHRISTOPHE FAROU
nouveau conseiller municipal



NOUVEAU CONSEILLER

M. Pascal ARRIGHI a démissionné en mars pour des raisons personnelles. Comme la loi le prévoit, un nouveau conseiller de sa liste est donc nommé. Il s'agit de Christophe Farou.